

Compte-rendu CNI

Instructeurs actifs CNI :

Karine Frisse, Philippe Van Rechem, Christian Rossi, Eric Claisse, Pascal Blanc, Benjamin Mayen, Lionel Dumeaux

Responsable MEF2 : Lionel Dumeaux

Responsable MEF1 : Alexia Casadio

Secrétaire : Célie Dudit-Gros

Responsable Régional Formation des encadrants en région (connus actuellement) :

Est Nicolas Thiaucourt (MEF1)

HDF Karine Frisse (INN)

BPL Nicolas Richomme (MEF1)

IDF Alexia Casadio (MEF2)

PACA Corentin Beunet (MEF1)

NA Laurent Prades

Réunion visio du CNI : 1^{er} décembre 2025

VOIR COMPTE-RENDU JOINT (annexe 1)

Réflexions générales



- **Réforme du cursus d'encadrants MEF1** : 3 visios pour l'instant + supports en cours (UV1 validé). Léger stand-by (Karine et Nicolas)
- **MEF 1 PLUS** : voir proposition jointe (annexe 2)
- **Rappel du nouveau cursus** : IE opérationnel en mars 2025
rappel du drive pour les documents

<https://drive.google.com/drive/folders/1-HbYOopDHjvmtPZlw7M26wduHco3LH?usp=sharing>

1. Point sur les formations RIFAHS, IE, MEF1 et MEF2

- **NBRE de BREVET** depuis du 01/09/25 au 15/04/2026

Nom Structure	Hockey Subaquatique							Qté
	110 - Initiateur entraîneur Hockey Subaquatique	111 - Moniteur entraîneur Fédéral Hockey Subaquatique 1er degré	112 - Moniteur entraîneur Fédéral Hockey Subaquatique 2ème degré	115 - Arbitre Hockey Subaquatique 1er degré	116 - Arbitre Hockey Subaquatique 2ème degré	118 - RIFA Hockey Subaquatique	122 - Commissaire de compétition	
FFESSM	8	2	0	1	1	0	2	14
Nouvelle Aquitaine	0	0	0	4	0	5	0	9
Bretagne - Pays de la Loire	0	0	0	0	0	17	0	17
Est	1	0	0	0	0	1	0	2
Ile de France	0	0	0	2	0	11	0	13
Hauts de France	0	0	0	4	0	9	0	13
Nouvelle Calédonie	0	0	0	0	0	7	0	7
Aura	1	0	0	0	0	1	0	2
Sud	4	0	0	3	0	1	0	8
Hockey Subaquatique	0	0	2	0	0	0	0	2
TOTAUX :	14	2	2	14	1	52	2	87

- **RIFAHS** pas de nouvelle du groupe de travail RIFA commun

- **MEF1 (Karine Frisse)**

- **Session 2025-2026 : organisation BPL**
5 candidats présents, examen sur Tournoi féminin
Aucun UV4 reçu
Candidats absents mis en attente

Session examen théorique pour dernier rattrapage : juin/début juillet
(doc. fourni/pas de formation/candidats libres/session déconcentrée en région)

- **MEF2**

- **Dossier MEF2** de Jacques Bréchaire (dossier complet avec annexes) VALIDE par 3 INN (Karine, Benjamin et Christian).

- Travail de Karine avec Laurent Prades, manager EdF, pour permettre aux entraîneurs des EdF de construire leur dossier de validation par rapport aux équipes qu'ils gèrent aux compétitions internationales → **guide d'écriture finalisé et transmis aux coachs EDF.**

- **LABEL école de hockey : INSTRUCTION A FAIRE** par les référents locaux

Version grille :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/19Yf7_KBBmLvXo_x-RZ6giAOn-fGkjkTJ-2PSZV1bzZI/edit?usp=sharing

- **Référents Label/Jeune en région** : → importance pour valider les Labels

NA	Rémi Honoré
IDF	Pascal Blanc
HDF	Lucile Allano
BPL	Camille Deimat et Yvon Duclos
EST	Céline Bardet
PO	?
AURA	?

- **9 clubs** labellisés actuellement : Lille, Lagny, Combourg, Mulhouse, Rennes, H2S (Hyères), La Bernerie., Pessac et La Rochelle

Pas de nouvelle demande à ce jour

- **Demande du CNC**

- **Constat** : sur les fiches d'encadrement des équipes, il y a le même nom d'encadrement qui revient pour plusieurs équipes, voir pour toutes les équipes.
- Être plus coercitif pour développer le nombre d'encadrant.
- Pour rappel la règle avait été changée il y a quelques temps pour coller un peu plus à la réalité.

- **Echanges sur la proposition :**

- Pourquoi le CNC se pose cette question ? Quels sont les objectifs recherchés : augmenter le nombre d'encadrement demandé ? Présence du MEF1 lors de la compétition ? Il faut déjà des noms dans les couleurs différentes dans la réglementation. 2.5.3.2. 1 cadre par équipe par catégorie (c'est-à-dire les couleurs) en lien avec le 1.3.1. Quel lien avec la réforme des formations en cours ?

- **Proposition à faire pour la CNHS – Mars/Avril 2026 :**

- Ok pour les objectifs mais pas avec le moyen proposé
- Le CNI se donne déjà les moyens de former plus mais fait le même constat :
 - Réforme du cursus de formation : IE nouveau (plus de bassin), MEF1 futur formation en région
 - Création du MEF1 PLUS pour créer plus de formateur dans les régions.
 - On n'a pas de visu sur le résultat des formations (pas assez de recul encore sur IE et MEF1 en cours de refonte).

REPONSE du CNI => VALIDATION à l'unanimité du CNI

Extrait fiche encadrement 2026

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdjP7aHpngKfwE56YfGIJLy4fBxnl6Pz30EOWfSzBpGYtvZow/viewform>

2.5.3 Prérogative d'encadrement

	Encadrement demandé	Arbitrage demandé
Division 1 Masculine	1 MEF2 club (voir note a)	1 AN2 club actif
Division 2 Masculine	1 MEF1 club	1 AN2 club actif
Division 3 Masculine	1 MEF1 club	1 AN2 club actif
Division 4 Mixte	1 initiateur club	1 AN2 club actif (voir note c)
Division 1 Féminine	1 MEF2 club (voir note a)	1 AN2 club actif
Division 2 Féminine	1 MEF1 club	1 AN2 club actif
Division 3 promotion Féminine	1 initiateur club	1 AN2 club actif (voir note b)
Division Junior	1 MEF1 club	1 AN2 club actif (voir note c)
Divisions Jeunes	1 MEF1 club	

Notes :

- a) Un MEF2 club est requis si et seulement si le club présente une équipe en D1M ou D1F et des équipes dans deux autres groupes d'encadrement (masculine, féminine, junior, jeunes), y compris dans le cadre d'un bi-club.
- b) Ou un AN1 club pour un club n'ayant jamais participé à l'un des championnats de division D1, D2, D3 et ayant moins de 4 participations en D4 durant les 6 dernières années.
- c) Ou un AN1 club pour un club ayant au plus de 3 participations à l'un des championnats Junior ou Jeunes durant les 6 dernières années.

Nous devons déjà mettre en œuvre la réglementation existante.

« Un cadre ne peut être affecté qu'à une seule équipe par couleur (voir 2.5.3) en compétition nationale comme régionale, exception faites des catégories jeunes. »

Karine Frisse, coordonnatrice CNI

Le 15/04/2026

Réunion du CNI

1 décembre 2025

Présents : Karine FRISSE, Benjamin MAYEN, Nicolas, Christian ROSSI, Pascal BLANC, Philippe, Alexia CASADIO, Lionel DUMEAUX, Laurent PRADES, Cécile VEUILLET

Initiateurs

- **Nouvelle mouture de l'Initiateur (IE)**

- 1^{er} retour sur la session en cours en BPL - La nouvelle mouture de l'IE est lancée.
- 5h de visio, c'est un peu long.
- Personne n'avait pris connaissance des supports.
- Peu d'intérêt sur les aspects qui permettent la promotion, l'évolution de la structure.
- Découverte du sujet sur l'honorabilité et la détection des violences – prise de conscience des responsabilités. Peu abordé dans la formation d'apnée.
- Questionnaire de satisfaction à diffuser
- Beaucoup de personnes n'ont pas de RIFAHS ce qui est bloquant dans les inscriptions. C'est un des biais d'un lancement de formation avant d'avoir les diplômes.

=> /!\ Impossible d'enregistrer les recyclages dans la base Fédérale, alors même que c'est conseillé par la Fédération de manière générale et que des gens s'inscrivent et parfois payent une inscription. A minima, possibilité de remettre une attestation club avec la signature du formateur. A terme, on pourrait imaginer quelque chose sur le même modèle que le TIV mais il faut garder

3 Sessions en cours à Thonon – Annemasse, Lille, BPL

A venir : 1 en Grand Est, 1 en IDF mais après la visio avec la MEF1.

- **Information aux MEF1 sur le nouveau format de l'IE :**

Présentation des supports et les attendus (conseils sur le praticopratique, les bases acquises, aide technique à la progression des candidats). Se doter d'une culture commune et d'une base commune.

- Problème de mise à jour des listing dans le cadre de la mise à jour par Lionel et Pascal dans le cadre de leur recensement des titulaires de MEF1. => Qui peut extraire quoi ?
- => Karine contacte la Fédé – Marseille.
- On va attaquer par IDF, on verra ensuite pour les autres régions. Visio en Janvier.
- => Partage des invitations via les Présidents de Région.
- => MEF1 en BPL – Niko va partager le fichier.

MEF1

- **Nouvelle mouture du MEF1**

- 2 séances faites : UV1 – Validée. Avec une petite nuance de Pascal. Pascal jette un dernier coup d'œil.
- 15 décembre travail à venir sur l'UV2 lors d'une 3ème séance.

- **Formation MEF1**

- Formation à venir à Rennes le 13 et 14 décembre + Examen en délocalisé dans les Régions.
- Session basée sur le TONE. Peut-être un peu ambitieux mais c'est un test.
- Beaucoup d'intentions mais peu d'inscriptions réelles. Contexte un peu global des volontés de se former, les moyens de « pression » sur les clubs – les entraîneurs EDF.
- => Sur la base du fichier de Niko, Cécile finalise un fichier et croise avec Hélène.

MEF2

- **CNHS de septembre :** Validation de Sébastien DOTTE à Pessac sur la base de son dossier complet.
- **Coachs EDF :** Aucun dossier reçu malgré les relances.

MEF1 PLUS => VALIDE à l'unanimité du CNI

- **Proposition issue du Groupe de Travail**

- Quelqu'un qui puisse valider des IE et des MEF1 sans être MEF2, pour palier au manque de MEF2 dans les régions et les clubs.

- Pas plus de prérogatives d'encadrement en compétition qu'un MEF1.
- **Echanges sur les avantages / craintes :**
 - Que personnes n'aillent jusqu'au MEF2.
 - Si seulement en autonomie, comment on contrôle ce qui peut être enseigné ?
 - Participe au renouvellement des équipes de formateurs en donnant envie avec une petite marche intermédiaire.
 - Penser en // aux plus apporter par le MEF2 dans le cadre du cursus de formation en cours de construction puis renforcer la communication pour valoriser ce que chacun gagne à faire des formations et donner envie.
 - Comparaison avec les formations de plongée qui sont beaucoup plus complexes et qui sont pourtant très demandées.
 - Demande express de la Fédération.
- **Proposition validée à l'unanimité**
 - Proposer une photo de quelqu'un en situation de formation.
 - => Laurent envoie des photos. Au bord de l'eau, avec des bonnets verts.

Demande du CNC

- **Constat :** sur les fiches d'encadrement des équipes, il y a le même nom d'encadrement qui revient pour plusieurs équipes, voir pour toutes les équipes. Être plus coercitif pour développer le nombre d'encadrant.
- Pour rappel la règle avait été changée il y a quelques temps pour coller un peu plus à la réalité.
- **Echanges sur la proposition :**
 - Pourquoi le CNC se pose cette question ?
 - Quels sont les objectifs recherchés : augmenter le nombre d'encadrement demandé ? Présence du MEF1 lors de la compétition ?
 - Il faut déjà des noms dans les couleurs différentes dans la réglementation. 2.5.3.2. 1 cadre par équipe par catégorie (c'est-à-dire les couleurs) en lien avec le 1.3.1
 - Quel lien avec la réforme des formations en cours ?
- **Proposition à faire pour la CNHS – Mars/Avril 2026 :**
 - Ok avec les objectifs mais pas avec le moyen proposé
 - On se donne les moyens de former plus :
 - Réforme du cursus de formation
 - Création du MEF1 PLUS pour créer plus de formation dans les régions.
 - On a pas de visu sur le résultat des formations (pas avant 2ans).
 - **PROPOSITION du CNI « Un cadre ne peut être affecté qu'à une seule équipe par couleur (voir 2.5.4) en compétition nationale comme régionale, exception faites des catégories jeunes. » => VALIDATION à l'unanimité**

Niveau des HS

- Présentation en CNHS
- Document partagé

Ecole de Hockey

- **Pour rappel :** remplir le dossier – Analyse en CRHS en 1ère instance – Puis transmission à Benjamin pour ultime validation

Communication du CNI

Souhait d'engager une démarche communication positive pour donner du sens à notre action avec l'aide de la Fédération. Etablir un plan de communication avec des supports adaptés aux cibles recherchées (Fédé, joueurs...)
Exemple : Mise en avant des diplômés, résultats des compétitions...

- => Karine interroge Dominique pour obtenir un accord de contacter le siège et qui peut-être le référent sur ces questions à la CNHS.

Demande de vote en CNHS (mars 2026)

MEF1 PLUS

Le MEF1 PLUS est un formateur d'encadrant plus expérimenté et aguerri en terme de formation d'encadrement en hockey subaquatique qu'un MEF1. Il a participé depuis plusieurs années à la formation des RIFAHS, du IE et des MEF1 en tant que membre de jury, comme en atteste la signature de son président de club, de région ou d'un MEF2

Sa dénomination est conforme à ce qui se pratique en commission technique par exemple.

Sa justification de création : palier à l'absence ou au déficit de MEF2 en région et dissocier le « formateur » du « niveau » d'encadrement pour conduire une équipe en compétition (MEF2→D1).

PREROGATIVES

- Former ou participer à la formation
- Valider (sur la base fédérale)

des IE et MEF1 de hockey subaquatique.

CONDITIONS D'EXERCICE

- 2 ans après l'obtention du mef1, sous la houlette d'un mef2 (enregistrement en tant que jury sur des sessions de brevets dans la base fédérale)

Ou

- 3 ans après l'obtention du mef1 (en autonomie)

Et

- Être licencié FFESSM à jour de sa cotisation
- Attestation du président de CRHS et/ou président de club et/ou MEF2 pour participation aux formations et à la validation des brevets suivant (RifaHS, IE, MEF1 + années)
- S'acquitter du montant de la carte fédérale (être enregistré comme MEF1 PLUS sur la base fédérale)

Propositions de photo pour la carte fédérale

